



HERVÉ SAULIGNAC

DÉPUTÉ DE L'ARDÈCHE

Membre de la Commission des lois

Vice-Président de la Commission supérieure du numérique et des postes

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Conseiller départemental Réf.

Privas, le 3 décembre 2018

Monsieur,

Par courrier en date du 23 novembre dernier, vous avez bien voulu me faire part de votre indignation suite à la décision gouvernementale d'augmenter la taxe sur les carburants sous couvert de la transition écologique.

Comme vous, ce samedi, des milliers de Français ont encore crié leur détresse. Des violences inacceptables ont émaillées des cortèges à Paris mais aussi, en Ardèche, au Pouzin. Je condamne avec la plus grande fermeté les actes de violences. Cependant, je ne confonds pas les casseurs irresponsables avec l'immense majorité des Gilets Jaunes qui ont défilé pacifiquement et avec dignité malgré leur colère

Depuis le 17 novembre, j'ai rencontré plusieurs Gilets Jaunes. Tous m'ont fait part de leur mécontentement vis-à-vis de plusieurs mesures injustes. La colère face à la hausse des taxes sur le carburant et le chauffage est légitime et insoutenable financièrement pour des millions de Français, rejetés aux marges des villes en raison du coût du logement et qui n'ont pas d'alternative à la voiture. Mais aussi face à un gouvernement qui utilise le prétexte de l'écologie pour prélever 55 milliards de taxes qui ne servent que peu à financer l'action en faveur de l'environnement et sont surtout un moyen de remplir les caisses vidées par la politique favorable aux plus hauts revenus.

J'ai également entendu la colère de nos aînés face à la hausse de la CSG et aux pensions de retraite figées qui ont amputé le pouvoir d'achat de 14 millions de retraités alors qu'ils ont travaillé toute leur vie : ils voient aujourd'hui leurs conditions de vie dégradées. La colère face à la baisse des aides personnalisées au logement (APL), aux logements qui sont devenus trop chers pour les classes moyennes et populaires.

Nombreux sont ceux qui ressentent l'injustice fiscale, avec cadeaux fiscaux faits par le gouvernement à quelques-uns (suppression de l'ISF, création de la flat tax) pour qui la vie est toujours plus facile.

Depuis dix-huit mois, avec mon groupe à l'Assemblée Nationale, nous alertons le gouvernement sur la baisse du pouvoir d'achat des Français et sur l'injustice fiscale.

Le gouvernement ne peut faire la sourde oreille face à cette colère. Notre pays a besoin de renouer avec lui-même alors que la tension sociale augmente jours après jours et que l'ordre public est menacé par l'inaction du gouvernement, C'est pourquoi des « états généraux du pouvoir d'achat » s'imposent.

Pour répondre à cette crise sociale, environnementale et politique, l'Assemblée nationale et le Sénat doivent proposer des solutions concrètes pour plus de justice et d'égalité. Les représentants du peuple français sont les relais de ces colères. Nous les avons entendues dans les territoires, nous les partageons, mais nous leur devons aussi des réponses.

C'est pourquoi, mon groupe et moi-même déposons aujourd'hui, une Proposition de Loi visant à apporter des réponses claires aux Français. Cette loi prévoit notamment la réinstauration de l'impôt sur la fortune (ISF) pour rétablir la justice fiscale dans notre pays, d'annuler la nouvelle hausse des taxes sur les carburants, le fioul domestique et le gaz, prévue pour le 1er janvier 2019, l'augmentation du chèque énergie avec une augmentation de la prime d'activité, avec l'objectif que son montant atteigne 180 euros par mois pour les personnes au niveau du SMIC.

Pour les retraités, nous proposons une indexation des retraites de base sur l'inflation ainsi que la limite de la hausse de la CSG aux seules pensions équivalentes à plus de 3000 euros par mois pour un retraité célibataire.

Enfin, par cette loi nous souhaitons renforcer les compétences du Conseil national de la transition énergétique, en lui demandant notamment d'évaluer l'impact de la fiscalité écologique sur les Français, selon leur niveau de revenus, par le biais d'un indicateur « de partage de l'effort en matière de transition énergétique.

Toutes les mesures de cette proposition de loi, outre la restauration de l'ISF, pourraient être financées par une augmentation de la fiscalité sur les revenus mobiliers, comme les dividendes.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien a' vous

Hervé SAULIGNAC